Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212902522-20260610-2026CCAS03-DE

Saint-Jean Trolimon
KALON AR VRO VIGOUDENN
CŒUR DU PAYS BIGOUDEN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA COMMUNE DE ST JEAN TROLIMON

Séance du 10 juin 2026.

Nombre de membres	
En exercice	08
Présents	08
Votants	08

L'an deux mille vingt-six, le dix juin à dix heures et trente minutes, le Conseil d'Administration d'Action Sociale de la Commune de Saint Jean Trolimon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Didier LE BLEIS, Président du Conseil

Présents :
Dider LE BLEIS, Karine COÏC, Karen TREBERN, Caroline CONSTANT, Jacqueline BARGAIN, Martine GUIRRIEC, Florence TANGUY, Pierre LE FLOCH
Absents ayant donné une procuration :
Absents :

Mme Caroline CONSTANT a été nommée secrétaire de séance.

2026-003 CCAS : COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Vu, le CGCT,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2025 dressé par le receveur municipal,
Vu la présentation du compte administratif par Madame COÏC Karine, adjointe aux affaires sociales,

Il est proposé d'adopter le compte administratif 2025 comme suit :

FONCTIO NNEMENT :

- Dépenses : 950,00€
- Recettes : 1 050,00€
- Résultat exercice : + 600,00€

Les membres du conseil d'administration, après avoir délibéré, ont approuvé à l'unanimité le compte administratif 2025 du budget CCAS présenté.

Le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif 2025 du budget CCAS présenté.

Pour extrait conforme au registre,

Le président du CCAS, Didier LE BLEIS

MAIRIE DE SAINT-JEAN-TROLIMON (Finistère)